



SOMMAIRE

P4

Budget participatif 2016
Les résultats du vote dans le 10^e

P10

Le 10^e en mouvement
La salle de consommation à moindre risque
est ouverte

P11

Le 10^e en mouvement
Retour sur la rentrée des classes

P16

Histoire et Vies du 10^e
La Mairie du 10^e fête ses 120 ans



LA STATUE DE LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE NETTOYÉE

Cet été, la Marianne au centre de la place de la République a été nettoyée par les agents de propreté de la Ville. Ceci n'enlève pas pour autant le caractère mémoriel que la place a acquis suite aux attentats de l'année 2015. Un arbre du souvenir y a été planté en janvier 2016 pour rendre hommage aux victimes.

LA PISCINE CATHERINE LAGATU A ROUVERT SES PORTES

Pour améliorer l'accueil du public, de nombreux travaux ont été effectués à la piscine Lagatu cet été, notamment le remplacement de la toile tendue au plafond et la réfection du carrelage du pédiluve.



2^e ÉDITION DE « RETOUR VERT LE FUTUR » À LA GRANGE-AUX-BELLES

Cet événement festif et participatif a été une fois de plus l'occasion pour la trentaine de structures locales et le public venu en nombre de se familiariser aux enjeux du dérèglement climatique.



UNE PLACE EN HOMMAGE À SIMON ET CYLA WIESENTHAL

Le 20 septembre, Catherine Vieu-Charier, adjointe à la Maire de Paris chargée de la mémoire, et Rémi Féraud ont inauguré, à l'angle de la rue Juliette Dodu et de la rue de la Grange-aux-Belles, la place Simon et Cyla Wiesenthal, qui ont consacré leur vie à traduire en justice les criminels de guerre nazis.



Yves Robert (à droite) directeur général des services de la Mairie du 10^e depuis 14 ans, a quitté ses fonctions à la fin du mois de septembre.

LES INFOS DU 10^e

Directeur de la publication : Rémi Féraud.
Rédaction : Guillaume Alévêque et Jean-Baptiste Marchioni.
 Tél. : 01.53.72.10.00

nationale, Elise Fajgeles, Catherine Moreau, Stéphane Pecas, SEMAEST.

Réalisation : Agence Bolivie.

Impression : Imprimerie de Compiègne.

Journal municipal trimestriel, imprimé à 60 000 exemplaires sur papier recyclé.

Distribution : Adrexo.

Retrouvez ce journal sur le site de la Mairie du 10^e, en version consultable, téléchargeable et audio : www.mairie10.paris.fr

Madame, Monsieur,

Le 16 septembre dernier, les migrants qui avaient formé un campement sur le quai de Jemmapes et l'avenue de Flandre, dans des conditions sanitaires catastrophiques, ont fait l'objet d'une opération de mise à l'abri par les services de l'État et de la Ville de Paris. Ce sont plus de 2 000 personnes à qui un hébergement d'urgence a été proposé, dans des centres répartis en Île-de-France et sur le territoire national.

Au total, 27 opérations de mise à l'abri ont eu lieu depuis un an, notamment autour des métros Jaurès, Stalingrad et La Chapelle, et plus de 15 000 personnes ont ainsi pu accéder à un hébergement d'urgence.

Alors que rien n'indique que la crise migratoire actuelle se résoudra à court ou à moyen terme, de nouveaux campements continueront de se former dans nos quartiers si les services de l'État ne modifient pas le mode de prise en charge de ces réfugiés. Cela n'est pas acceptable, ni pour les migrants, ni pour les habitants, dont je tiens à saluer l'attitude particulièrement responsable.

C'est pourquoi, face à cette situation indigne de notre pays, la Maire de Paris Anne Hidalgo a pris l'initiative d'ouvrir un lieu d'accueil humanitaire dans la capitale, pour permettre une première prise en charge et faire en sorte que les campements de fortune ne soient plus une étape obligée du parcours migratoire. La Ville et l'État ont travaillé ensemble à la mise en place de deux structures, gérées par Emmaüs Solidarité : l'une, située porte de la Chapelle, pourra accueillir plus de 400 hommes seuls, l'autre sera située sur la commune d'Ivry-sur-Seine, d'une capacité de 350 lits et réservée aux femmes et enfants.

En attendant, nous avons demandé au gouvernement que tout nouveau campement fasse l'objet d'une prise en charge le plus rapidement possible et nous sommes très attentifs à une situation qui reste, je le sais, difficile. Par ailleurs, les services municipaux de propreté travaillent chaque jour pour maintenir dans le meilleur état possible les quartiers directement concernés, autour des métros Jaurès et Stalingrad.

Ensemble, nous devons faire face à cette situation avec humanisme et aussi avec la volonté de trouver des solutions concrètes et efficaces, qui permettent une meilleure prise en charge des réfugiés et préservent nos quartiers.

Rémi Féraud
Maire du 10^e arrondissement



 @RemiFeraud

“
Anne Hidalgo a pris l'initiative d'ouvrir un lieu d'accueil humanitaire dans la capitale, pour permettre une première prise en charge des réfugiés et faire en sorte que les campements de fortune ne soient plus une étape obligée du parcours migratoire.

“
Ensemble, nous devons faire face à cette situation avec humanisme et aussi avec la volonté de trouver des solutions concrètes et efficaces.

BUDGET PARTICIPATIF 2016 DU 10^e : LES RÉSULTATS SONT DÉVOILÉS

Dans le 10^e, vous avez été 6 334 à voter cette année : 3 701 d'entre vous se sont exprimés via la plateforme numérique, et 2 633 par les urnes présentes dans l'arrondissement. Le 10^e est ainsi l'un des arrondissements qui a la plus forte participation de Paris. Parmi les 36 projets soumis au vote dans notre arrondissement, 8 ont reçu suffisamment de soutien pour être réalisés dans le cadre de l'enveloppe consacrée au budget participatif, qui s'élevait à 4 millions d'euros pour le 10^e.



Plus d'arbres dans les
rues du 10^e

250 000 €

✓ 1755 VOTES



Une halle alimentaire
pour le 10^e

200 000 €

✓ 1680 VOTES



Conquête végétale
du 10^e

400 000 €

✓ 1456 VOTES



Un espace collectif pour
donner une seconde vie
aux déchets : créons une
ressourcerie !

800 000 €

✓ 1162 VOTES



L'agora du faubourg :
Ouverture d'une agora
solidaire dans le quartier
St-Denis-Paradis

1 000 000 €

✓ 1038 VOTES



Pour des trottoirs
plus larges et plus
confortables

1 000 000 €

✓ 920 VOTES



La Grange aux Belles
s'anime

120 000 €

✓ 654 VOTES



Handicap : rendons
accessibles à tou-te-s
les abords des
établissements publics

120 000 €

✓ 626 VOTES

30% des fonds prévus sont consacrés à des projets à mettre en œuvre dans les quartiers populaires. C'est le cas dans le 10^e de la halle alimentaire, de l'agora du faubourg, du projet pour la Grange-aux-Belles et de l'amélioration de l'accessibilité des abords des établissements publics.

LA SOLIDARITÉ EN TÊTE DES PROJETS PARISIENS

Le budget participatif a été un grand succès populaire avec une participation qui a grimpé en flèche dans tout Paris. Au total, 7% des Parisiens se sont mobilisés lors de cette édition. Sur le budget au niveau parisien, 11 projets ont été choisis par les habitants dans la limite de l'enveloppe de 30 millions d'euros, et la solidarité a la part belle de ce vote populaire. Parmi les lauréats, le projet « Réinventons nos places des quartiers populaires » concerne particulièrement le 10^e puisqu'il inclut la place du Colonel Fabien.

Pour plus d'informations sur les projets gagnants, et pour suivre leur mise en œuvre, rendez-vous sur le site de la Mairie du 10^e et sur www.budgetparticipatif.paris.fr



1 DES ABRIS POUR LES PERSONNES SANS DOMICILE FIXE



Ce projet est issu d'une co-construction physique regroupant des propositions de 14 particuliers.

20 298
votes

5 000 000 €



2 PARIS PLUS PROPRE : + DE TOILETTES ET + DE TECHNOLOGIE AU SERVICE DE LA PROPRETÉ



Ce projet est issu d'une co-construction numérique regroupant des propositions de 11 particuliers et 1 association ou collectif.

16 232
votes

2 000 000 €



3 ALIMENTATION : DU GASPILLAGE AU PARTAGE



Ce projet est issu d'une co-construction numérique regroupant des propositions de 6 particuliers et 1 association ou collectif.

16 086
votes

1 500 000 €



4 + DE NATURE EN VILLE



Ce projet est issu d'un regroupement de propositions de 11 particuliers, 2 associations ou collectifs et d'un conseil de quartier ou citoyen.

14 329
votes

4 500 000 €



5 RÉINVENTONS NOS PLACES DES QUARTIERS POPULAIRES !



Ce projet est issu d'un regroupement de propositions de 6 particuliers, 2 associations ou collectifs et d'un conseil de quartier ou citoyen.

8 784
votes

3 500 000 €



6 + DE VÉGÉTAL DANS LES QUARTIERS POPULAIRES



Ce projet est issu d'un regroupement de propositions de 8 particuliers et 2 associations ou collectifs.

8 081
votes

2 200 000 €



7 + DE COMMERCES DANS LES QUARTIERS POPULAIRES



Ce projet est issu d'un regroupement de propositions de 6 particuliers.

7 679
votes

2 500 000 €



8 DES QUARTIERS POPULAIRES À ÉNERGIE POSITIVE



Ce projet est issu d'un regroupement de propositions de 13 particuliers et 2 associations ou collectifs.

7 577
votes

2 000 000 €



9 ESPACES DE TRAVAIL PUBLICS



Ce projet est issu du collectif FAIR - Fabrique d'Architectures Innovantes et Responsables

5 537
votes

2 300 000 €



10 DES BOÎTES À JOUER ET DES LUDOTHÈQUES DANS LES ÉCOLES DES QUARTIERS POPULAIRES



Ce projet est issu de l'association - Jouer pour vivre

4 537
votes

1 000 000 €



11 AGIR EN FAVEUR DE LA VITALITÉ ASSOCIATIVE DES QUARTIERS POPULAIRES !



Ce projet est issu d'un regroupement de propositions de 6 particuliers, 11 associations ou collectifs et d'un conseil de quartier ou citoyen.

4 133
votes

3 500 000 €

LES ACTEURS LOCAUX DU 10^e À LA RENCONTRE DES HABITANTS

Le Forum des associations et de la vie locale du 10^e a eu lieu dimanche 18 septembre de 11h à 19h autour du canal Saint-Martin.

Des Récollets au kiosque du jardin Villemin, les acteurs associatifs et citoyens du 10^e étaient répartis en 8 villages thématiques : interculturel ; économie sociale et solidaire ; nature ; sport ; solidarité et santé ; démocratie locale ; arts ; jeunesse, éducation et culture.

De nombreuses activités et animations étaient proposées au cours de cette journée festive. Le Maire Rémi Féraud et son adjoint Sylvain Raifaud ont lancé le forum depuis le kiosque du jardin Villemin, en présence de Pauline Véron, adjointe à la Maire de Paris chargée de la vie associative.

Les habitants, comme toujours très nombreux à participer à cette manifestation, ont également pu voter pour leurs projets préférés dans le cadre du budget participatif 2016.



ENSEMBLE CÉLÈBRE « LE PAYS OÙ JE VAIS »

« Ensemble, nous sommes le 10^e » est un collectif d'associations qui a pour objet de favoriser la participation de tous les habitants du 10^e, français ou étrangers, à la vie sociale, culturelle et politique de l'arrondissement.

Pour cette 21^e édition, « Ensemble » a organisé une édition des **Rencontres interculturelles** autour du thème « Le pays où je vais » du 5 au 30 septembre 2016. L'inauguration a eu lieu le mardi 6 septembre dans la Salle des Fêtes de la Mairie.

Expositions, débats, conférences, projections, fêtes : de nombreux événements étaient organisés au cours de cette nouvelle saison.



VOUS L'AVEZ VOTÉ, PARIS L'A FAIT !

Lors du budget participatif de l'an dernier, l'un des projets lauréats était la sécurisation de la piste cyclable quai de Valmy. Les services de la Ville ont engagé les travaux cet été. Ils ont installé un séparateur pour la piste cyclable, entre la rue Louis Blanc et la place Raoul Follereau, ce qui a permis de mieux sécuriser les déplacements des cyclistes.





LA PROPRETÉ EST L'AFFAIRE DE TOUS !



Le fascicule a pour objectif d'interpeller chacun à propos des comportements quotidiens qui pourront faire la différence. À cet effet, chaque page est découpable et peut être utilisée individuellement. Vous pouvez vous procurer des exemplaires du fascicule et de chacune des affiches auprès de la Mairie.

10 BONS GESTES DE LA PROPRETÉ

L'an dernier, sous l'impulsion d'Élise Fajgeles, adjointe au Maire chargée de la propreté, la Mairie a édité un fascicule « 10 bons gestes de la propreté », déclinés également en 10 affiches. Les habitants du 10^e veulent des rues plus propres et pour cela, ils se sont impliqués dans ce travail collectif de sensibilisation. Cette campagne est donc le fruit d'un travail réunissant la Mairie du 10^e et les conseils de quartier pour appeler à la responsabilité des habitants et de ceux qui aiment nos quartiers.

LES 10 BONS GESTES RECENSÉS DANS LE FASCICULE SONT :

- 1 Ne jetez pas votre mégot par terre
- 2 Ne détériorez pas l'aspect des murs
- 3 Ne déposez pas de bouteilles dans la rue
- 4 Ne jetez pas vos déchets au sol
- 5 Ne crachez pas dans la rue
- 6 Ramassez les déjections canines
- 7 N'abandonnez pas vos objets encombrants dans la rue
- 8 Ne jetez pas vos ordures ménagères dans les corbeilles de rue
- 9 Ne nourrissez pas les pigeons
- 10 N'urinez pas sur la voie publique

LA BRIGADE DE LUTTE CONTRE LES INCIVILITÉS ENTRE EN ACTION

Les incivilités en matière de propreté comme les jets de mégots sur la voie publique, les déjections canines, les épanchements d'urine ou les dépôts d'encombrants sont encore trop nombreuses. Elles sont nuisibles pour l'environnement et donnent une mauvaise image de la capitale.

Pour améliorer la propreté de l'espace public, la Ville de Paris a créé une Brigade de lutte contre les incivilités au sein d'une nouvelle Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection (DPSP) qui bénéficie d'effectifs renforcés et d'une organisation modernisée.

La présence accrue des agents sur le terrain mobilisables 7 jours sur 7 et 24h sur 24 va donc permettre de mieux prévenir et sanctionner les actes d'incivilités d'une amende de 68€.



LES CHIFFRES CLÉS DE LA PROPRETÉ À PARIS :

- > 350 tonnes de mégots ramassées à Paris chaque année
- > 6 800 agents de la Ville interviennent chaque jour
- > 2 900 km de trottoirs
- > 1 600 km de voies.
- > 30 000 corbeilles de rues dotées d'éteignoirs
- > 25 000 cendriers de poche distribués

AVEC DANSMARUE, SIGNALEZ-NOUS LES PROBLÈMES DE PROPRETÉ



Parce que la propreté est l'affaire de tous, une application mobile et un formulaire en ligne permettent à chacun de signaler les anomalies

constatées dans la rue. De quoi améliorer la qualité de l'espace public et mieux répondre aux attentes des Parisiens.

En quelques clics, signalez les anomalies telles que malpropreté, graffiti, objets abandonnés, dégradation du sol, mobilier urbain endommagé, gêne à la circulation des piétons etc.

En fonction du type et de la géolocalisation de l'anomalie, le service le plus proche de celle-ci recevra l'information et pourra programmer l'intervention la plus adaptée.

Une nouvelle version de l'application « DansMaRue », plus ergonomique et facile d'accès, sera lancée dans les prochains mois.

LA COLLECTE DES PETITS ENCOMBRANTS SE DÉVELOPPE

TRIMOBILE



Un nouveau service gratuit de collecte de proximité des petits encombrants, réservé aux particuliers, est à votre disposition.

Lors du budget participatif de 2014, le projet « Trier ses déchets au plus près », est arrivé en 4^{ème} position du vote des parisiens. Ce projet prévoyait notamment l'implantation de points de trimobiles sur l'ensemble du territoire parisien.

Trimobile, c'est une remorque aménagée et tractable par un véhicule. Une fois sur le site d'implantation, la remorque se déploie pour permettre l'accueil du public et une rampe

donne accès à une plateforme de tri. Ce dispositif permet aux habitants de déposer leurs petits encombrants dans les caisses et les caissettes spécialement prévus à cet effet et adaptés pour les différents types de déchets, afin de favoriser le tri et le recyclage.

Dans le 10^e, les Trimobiles sont installés sur deux sites :

- > le parvis de l'église Saint-Laurent chaque 4^{ème} vendredi et 2^{ème} samedi du mois de 9h à 13h
- > place Poulmarch chaque 3^{ème} mardi et 1^{er} jeudi du mois de 9h à 13h.

ECO-SYSTÈME

La Mairie du 10^e, en partenariat avec Eco-systèmes et Emmaüs, propose aux habitants une collecte solidaire bimestrielle des objets et appareils hors d'usage ou en état de fonctionnement.

2 camions Emmaüs s'installent à 2 points de l'arrondissement pour recueillir des dons parmi les produits suivants : gros électroménager, petit électroménager (téléphone, sèche-cheveux, aspirateur etc), téléviseurs, matériel informatique, tout ce qui fonctionne à pile ou sur secteur. Le textile, les livres, le petit mobilier et les bibelots sont également acceptés. Les appareils électriques sont triés, nettoyés, réparés et revendus à prix solidaires par Emmaüs, ou à défaut recyclés dans le strict respect des normes environnementales.

Les 2 points de collecte sont :

- > Place Franz Liszt (bas de l'escalier de l'église)
- > 193 rue du Faubourg Saint-Martin

Pour connaître les dates des prochains collectes solidaires, rendez-vous sur le site de la Mairie.



Le plan de propreté du 10^e est en ligne sur le site de la Mairie : www.mairie10.paris.fr



CANAL SAINT-MARTIN, ÉVITEZ DE LUI NUIRE !

Aux beaux jours, le canal Saint-Martin est un site très prisé pour pique-niquer et se promener. Son succès se traduit par un excès de déchets abandonnés le long de ses berges.

Afin de lutter contre ces incivilités et favoriser les comportements responsables, la Ville de Paris a lancé pendant l'été une campagne d'affichage renouvelée chaque année destinée à sensibiliser Parisiens et touristes.

Par ailleurs, des sacs en papier kraft recyclables pour les reliefs de repas étaient distribués aux pique-niqueurs et des cendriers de poche distribués aux fumeurs. La présence policière a été renforcée et, de 19h à 21h, des correspondants de nuit déambulaient sur place pour sensibiliser sur les nuisances sonores, l'alcoolisation, la propreté. Des toilettes mobiles ont été installées (6 urinoirs et une cabine mixte) ainsi que

8 bennes, 50 corbeilles de rue et 3 colonnes à verre supplémentaires destinées à la collecte des déchets. Enfin, tous les dimanches au matin, la direction de la propreté effectue un nettoyage renforcé des lieux, dont celui du bassin qui est assuré par un bateau nettoyeur. Mégots, bouteilles, cannettes, gobelets, emballages, trop de déchets peinent encore à trouver le chemin des 30.000 corbeilles parisiennes.

Les Parisiens ont montré l'exemple

Le 20 septembre 2014 et le 29 mai 2015, au cours de l'opération «Clean up day», les Parisiens ont joué les agents propreté d'un jour pour nettoyer les berges du canal Saint-Martin. Gilets fluos sur le dos, pelles et balais à la main, ils ont mis la main à la pâte pour rendre un peu de sa

superbe à ces pavés qui attirent beaucoup de monde quand les beaux jours reviennent.

D'autres initiatives de nettoyage solidaire ont emboîté le pas au « Clean up day », comme l'opération « Paris fais-toi Belle » lancée par la Ville et qui a eu lieu en bas de la rue du Faubourg Saint-Denis en mai dernier. Dans le même esprit, l'association Demain La Chapelle a organisé un Clean up day du quartier Louis Blanc - La Chapelle, qui fut à nouveau un grand succès.

UNE QUESTION ? APPELEZ LE 3975

Toute l'info sur la ville !

paris
info Le 3975
Paris.fr

* Coût d'un appel local à partir d'un poste fixe sauf tarif propre à votre opérateur

Le 3975 est le centre d'appels de la Ville de Paris, disponible du lundi au vendredi de 8h30 à 18h. Les téléconseillers vous répondront directement et immédiatement. Ils vous guideront en ligne ou répondront directement à votre question.

Si vous constatez une anomalie, malpropreté, objets encombrants, vous pouvez le signaler au 3975. Ils se chargeront d'en informer le service de la propreté sur l'arrondissement.

HORAIRES DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES DANS LE 10^e

Les corbeilles de rue installées sur la voie publique sont destinées à recevoir les petits déchets de personnes circulant sur les trottoirs et non les sacs d'ordures ménagères.

Les tranches horaires des collectes des ordures ménagères dans le 10^e sont les suivantes :

- > BACS À COUVERCLE VERT :
Tous les jours entre 17h et 23h
- > BACS À COUVERCLE JAUNE :
Deux fois par semaine, selon les secteurs, entre 17h et 23h
(voir les secteurs sur paris.fr)
- > BACS À COUVERCLE BLANC :
Mardi entre 12h et 20h.

RÉAMÉNAGEMENT DU FAUBOURG SAINT-MARTIN : LE PROJET AVANCE

Le projet « Pour que revive le Faubourg Saint-Martin » a été voté par les habitants du 10^e à l'occasion de l'édition 2015 du budget participatif. Depuis, la Ville de Paris étudie les scénarios d'aménagements possibles et la Mairie du 10^e poursuit la concertation. Une réunion publique a ainsi eu lieu au début du mois de septembre, rassemblant des habitants, commerçants, associations et élus.

Lors de cette réunion, il a été discuté du projet d'embellissement de la rue et du passage en zone 30 qui implique que la vitesse y sera limitée à 30 km/h et qui nécessite que les cyclistes puissent y rouler dans les deux sens. Plusieurs propositions ont été émises et il a été décidé que le passage en zone 30 devrait s'accompagner d'une inversion du sens de la circulation des automobiles de la Porte Saint-Martin jusqu'à la rue du Château d'Eau (sans changement pour la voie bus).



Les études de circulation sont actuellement en cours pour étudier la faisabilité de ce projet et seront présentées lors d'une réunion publique courant janvier 2017 pour un début des travaux estimé au deuxième semestre 2017.

LA SALLE DE CONSOMMATION À MOINDRE RISQUE A OUVERT SES PORTES

Le 11 octobre dernier, la ministre de la Santé Marisol Touraine et la Mairie de Paris Anne Hidalgo ont inauguré la salle de consommation à moindre risque (SCMR) rue Ambroise Paré, en présence de nombreux élus du 10^e. Cette salle, accolée à l'hôpital Lariboisière, s'inscrit dans la politique de réduction des risques menée en France depuis plus de 30 ans. L'Espace Gaïa, du nom de l'association qui assurera la gestion du site, propose aux usagers de drogues un cadre de consommation sécurisé, dans de bonnes conditions d'hygiène et sous la surveillance d'un personnel qualifié.

Le taux de morbidité, les risques de mortalité, ainsi que les nuisances suscitées par la consommation de drogues dans l'espace public sont réduits grâce à l'accès à un matériel d'injection propre et à un environnement surveillé. Les SCMR ont également pour objectif d'établir un contact avec les usagers les plus marginalisés et de les orienter vers des dispositifs de soins ou services sociaux adaptés.

Avant l'ouverture, un Comité de Voisinage de la salle s'est réuni pour la première fois à la Mairie du 10^e. Collectifs et associations d'habitants, entreprises et services publics locaux, professionnels des addictions et élus ont pu exprimer leurs interrogations et leurs souhaits, dans un climat constructif et apaisé. Ce Comité de Voisinage est amené à se réunir toutes les 6 à 8 semaines en fonction de la demande locale. Les ordres du jour et comptes-rendus sont disponibles sur la page dédiée du site de la Mairie du 10^e : www.mairie10.paris.fr



NOUS SERONS EN PERMANENCE AU

CIVIC LAB
BARBÈS - LA CHAPELLE - STALINGRAD

TOUS LES MERCREDIS ET VENDREDIS
DE 14H30 À 18H30 !

ET MÊME SI NOUS SOMMES PAS LÀ,
NOUS NE SOMMES JAMAIS TROP LOIN DANS LE QUARTIER.
ALORS N'HÉSITEZ-PAS À NOUS APPELER !

PRÉVEZ-VOUS DE VOTRE VISITE !

☎ 07 69 44 95 03

✉ AAA.BARBESSTALINGRAD@GMAIL.COM

PROMENADE URBAINE : LA CONCERTATION CITOYENNE EST LANCÉE !

Le 14 septembre dernier a été installé sur la place de la Chapelle côté 18^e, le Civic Lab, pôle de concertation citoyenne sur la promenade urbaine Barbès-La Chapelle-Stalingrad. Ce grand projet commun aux 10^e et 18^e consiste à casser la frontière entre les deux arrondissements et faire de cet axe un lieu de promenade dont les usages restent à définir.

L'atelier AAA, qui anime le Civic Lab, vous attend nombreux, habitants, associations, collectifs, pour participer à la concertation citoyenne et au travail collaboratif sur ce projet. Les permanences ont lieu tous les mercredis et vendredis de 14h30 à 18h30 place de la Chapelle. Vous pouvez les contacter en amont de votre visite au [07.69.44.95.03](tel:0769449503) ou par mail à l'adresse aaa.barbesstalingrad@gmail.com.





Rentrée scolaire à l'école de la rue Vicq d'Azir

UNE RENTRÉE DES CLASSES SEREINE DANS LE 10^e

La rentrée scolaire dans le 10^e s'est déroulée dans un climat serein, avec des effectifs de classes maîtrisés : en combinant les écoles maternelles et élémentaires, on compte seulement 4 écoliers de plus cette année par rapport aux effectifs de la rentrée 2015.

Comme chaque année, l'été est l'occasion de réaliser des travaux d'aménagement et de rénovation dans les écoles. Plusieurs d'entre elles sont concernées :

- > **École élémentaire Aqueduc** : réfection des sanitaires du palier
- > **École élémentaire Vellefaux** : réaménagement du préau, du local des agents et des sanitaires
- > **École élémentaire Hôpital Saint-Louis** : modernisation de la cour
- > **École élémentaire La Fayette** : création d'une salle pour adultes
- > **École élémentaire Marseille** : modernisation des plafonds
- > **École maternelle Paradis** : couverture de la jardinière
- > **École maternelle Parmentier** : réaménagement du plafond du préau
- > **École maternelle Pierre Bullet** : création d'une buanderie en sous-sol et réfection du local des agents
- > **Écoles Récollets** : ravalement du mur arrière
- > **École polyvalente Vicq d'Azir** : réfection de la cour.

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES COPROPRIÉTÉS AVEC « ECO-RÉNOVONS PARIS »

Dans le cadre du Plan Climat Energie, la Ville de Paris a lancé « Eco-Rénovons Paris », un programme d'une durée de 5 ans qui encourage les copropriétés à réaliser leur rénovation énergétique et environnementale. Il s'agit d'une démarche participative ouverte aux copropriétés qui répondent à un appel à candidatures, et bénéficient d'un accompagnement personnalisé et gratuit de la part de conseillers spécialisés.

Une réunion publique a eu lieu à la Mairie du 10^e le 15 septembre dernier pour présenter le dispositif et recueillir le témoignage d'une présidente du conseil syndical d'une copropriété lauréate dans le 10^e. À ce jour, 48 copropriétés ont rejoint le dispositif sur l'ensemble du territoire parisien. Pour obtenir plus d'informations et connaître les modalités de candidature, rendez-vous sur la page dédiée

www.ecorenovonsparis.fr



UNE NOUVELLE AIRE PIÉTONNE RUE DU FAUBOURG DU TEMPLE

Cet été, la Ville de Paris a entrepris des travaux de réaménagement de la rue du Faubourg du Temple, entre la rue Yves Toudic et le quai de Valmy. Suite à une large concertation auprès des habitants et commerçants concernés dans les 10^e et 11^e arrondissements, cette partie de la rue a subi plusieurs transformations :

- élargissement des trottoirs et rehaussement de la chaussée
- création de trottoirs traversants aux extrémités de la rue Yves Toudic et du quai de Valmy
- travaux d'assainissement avec la création de nouvelles grilles d'évacuation des eaux
- création de 60 places de stationnement pour des vélos et déplacement du stationnement motos de la rue de Malte à la rue Yves Toudic.

La portion de la rue est désormais une aire piétonne, où la circulation est interdite sauf pour les bus, riverains, taxis et livraisons. Ces travaux permettront de rendre les cheminements piétons plus confortables et d'embellir l'espace.



FAUBOURG SAINT-MARTIN : DEUX ASSOCIATIONS DE COMMERÇANTS ANIMENT LA RUE

Depuis quelques années, notamment grâce à l'opération « Vital' Quartier », la rue du Faubourg Saint-Martin connaît un vrai renouveau. Egalement responsables de cette vitalité, deux associations de commerçants animent la vie économique de la rue :

> l'association « Club Saint-Martin »

pour les commerçants installés de Magenta aux Grands Boulevards. Elle a activement participé à la campagne du projet « Pour que revive le Faubourg Saint-Martin », voté au budget participatif l'an dernier. Un événement sera par ailleurs organisé en novembre prochain à l'occasion de la Saint Martin. De nombreux commerces ont ouvert dans cette portion de la rue ces deux dernières années : restaurants, épiceries, mais aussi équipements d'intérieur et vêtements.

> l'association du « Haut du Faubourg Saint-Martin »

pour les commerçants installés entre les stations de métro Château-Landon et Louis Blanc a repris de l'activité après quelques années de retrait. Elle a organisé de nombreux événements au cours de l'année et prépare des décorations pour les fêtes de fin d'année. Deux commerçants membres de cette association ont été primés pour leur travail : Thierry Audou (photo ci-contre) a obtenu le 2^{ème} prix de pâtisserie en Île-de-France, et Rémi Mercy le Prix du Goût d'Entreprendre pour sa fromagerie.



GRÂCE À LA SEMAEST, TROIS NOUVEAUX COMMERCES DE PROXIMITÉ POUR LE QUARTIER DU FAUBOURG SAINT-DENIS

Depuis son lancement en 2004 par la Ville de Paris, l'opération Vital'Quartier portée par la SEMAEST développe le commerce et l'artisanat de proximité et lutte contre la monoactivité. Ces derniers mois, trois nouvelles enseignes ont ouvert dans le quartier de la Porte Saint-Martin :



Puerto Cacao, 103 rue du Faubourg Saint-Denis, propose des chocolats produits avec des ingrédients principalement issus de l'agriculture biologique et du commerce équitable.



Dutch épicierie néerlandaise, 104 rue du Faubourg Saint-Denis, propose des produits frais et de la petite restauration-maison, typique des Pays-Bas.



Ma Couleur Shop, 50 boulevard de Strasbourg/Passage du Désir, propose des objets de décoration, bijoux, belles pièces venues du monde entier pour la décoration d'intérieur.

DÉCOUVREZ LA NOUVELLE RÔTISSERIE RUE JEAN ET MARIE MOINON !

Émanation de La Rôtisserie de la rue Sainte-Marthe fermée en 2013, La Nouvelle Rôtisserie, restaurant associatif, alternatif et autogéré, a ouvert ses portes au 4 rue Jean et Marie Moinon avec l'aide de la Ville de Paris et de la Mairie du 10^e. Les principes sont les mêmes que pour leur prédécesseur : chaque soir des collectifs ou associations différents se mettent aux fourneaux pour présenter leurs activités et financer leur projet, dans une ambiance festive et autour de plats à petits prix. Plus d'informations : www.lanouvellerotisserie.org



FORMULA BULA REVIENT POUR SA 4^e ÉDITION

Cette année, le festival de bande dessinée proposé par Ferraille Production s'est déployé sur deux week-ends : du 30 septembre au 2 octobre au Point Ephémère et au Théâtre du fil de l'eau de Pantin et du 8 au 9 octobre à la médiathèque Françoise Sagan. Il met en avant les grands classiques du genre comme les œuvres émergentes.

Parmi la cinquantaine d'invités de cette édition, le festival s'est offert une véritable dimension internationale puisqu'étaient présents l'auteur américain Ted Stearn et Françoise Mouly, la directrice artistique franco-américaine du

magazine « The New Yorker ». Cette dernière a participé à deux discussions dont une avec le dessinateur Sempé à la médiathèque Sagan. Rencontres-dédicaces, expositions, conférences, de nombreuses manifestations étaient proposées gratuitement au public.



LES HORAIRES DES BIBLIOTHÈQUES DU 10^e

MÉDIATHÈQUE FRANÇOISE SAGAN

8 rue Léon Schwartzenberg

Mardi, jeudi et vendredi : 13h-19h

Mercredi : 10h-19h

Samedi : 10h-18h

Dimanche : 13h-18h

NB : la médiathèque Françoise Sagan sera fermée pour travaux du 25 octobre au 12 novembre 2016 pour travaux.

LANCRY

11 rue de Lancry

Bibliothèque : mardi et jeudi 16h30-18h30, mercredi et samedi 10h-13h et 14h-18h, vendredi 14h-18h30.

Discothèque : mardi 14h-19h, mercredi 10h-18h, jeudi 14h-19h, vendredi 10h-19h, samedi 10h-18h.

FRANÇOIS VILLON

81 boulevard de la Villette

Bibliothèque adulte, discothèque et vidéo-thèque : mardi 14h-19h, mercredi 10h-18h, jeudi 14h-19h, vendredi 14h-19h, samedi 10h-18h.

Bibliothèque jeunesse : mardi 16h-19h, mercredi 10h-13h et 14h-18h, jeudi 16h-19h, vendredi 14h-19h, samedi 10h-13h et 14h-18h.

UN FESTIVAL DE LA CULTURE CHINOISE DANS LE 10^e

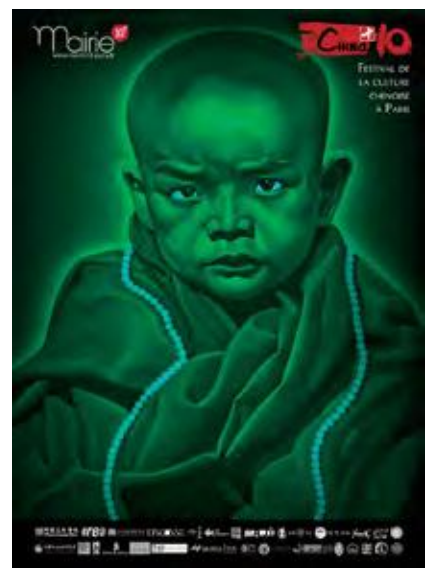


Durant tout l'été, la Mairie du 10^e a accueilli « China10 », le premier festival de la culture chinoise à Paris. Conçus en partenariat avec la galerie Area d'Alin Avila, ces deux mois de manifestations visaient à célébrer entre autres la commémoration du centenaire de l'arrivée des travailleurs chinois en France lors de la Première guerre mondiale.

Pour remplacer les hommes au front, la France fait appel à des travailleurs chinois sous contrat, selon un accord conclu le 14 mai 1916 entre

les autorités françaises et chinoises. Près de 37.000 Chinois sont alors envoyés dans les ports, les mines, les usines d'armement, les forêts ou encore les exploitations agricoles.

Le jeudi 4 août s'est tenu le forum du centenaire, au cours duquel étaient proposés au public expositions, film, colloque, livres, calligraphies, danse et performance. Le succès de cette manifestation a montré un réel intérêt pour la culture chinoise et pour cette page de l'histoire encore méconnue. Le festival est donc amené à se faire de nouveau dans le 10^e.



GROUPE SOCIALISTE

« Voies sur berges : pour la santé publique, il est urgent d'agir »

La piétonnisation des berges de Seine rive droite est un projet phare du programme porté par Anne Hidalgo et validé par les Parisiens lors des élections municipales de 2014. Un sondage du mois dernier a encore montré qu'une large majorité des Parisiens soutient ce projet, puisque 55% d'entre eux y sont favorables.

Cette ouverture aux piétons des voies sur berges s'inscrit dans le mouvement de toutes les grandes métropoles françaises et mondiales : celui de la reconquête des berges de fleuve et des cœurs de ville au profit des piétons et des circulations douces.

La piétonnisation s'inscrit aussi dans la droite ligne des engagements de la COP 21, entérinés par le vote de l'Accord de Paris par le Parlement européen le 4 octobre dernier. Le texte, soutenu par près de 200 pays lors de son adoption en décembre 2015 au Bourget, engage les États à limiter le réchauffement climatique en-dessous du seuil critique des 2°C.

Face à l'immobilisme de la droite parisienne et francilienne, qui considère qu'il est urgent d'attendre, nous considérons qu'il est urgent d'agir. La pollution atmosphérique tue chaque année 48 000 personnes en France, dont 2 500 à Paris et 6 500 dans la Métropole du Grand Paris. L'un des premiers leviers d'action à mettre en œuvre est la réduction du trafic routier, celui-ci étant responsable de deux tiers des émissions de dioxyde d'azote et 56% des particules fines.

Notre responsabilité vis-à-vis des Parisiens, des familles, des enfants qui grandissent dans cette ville est de tout faire pour réduire la pollution à Paris. La piétonnisation des voies sur berges est un projet clé pour atteindre cet objectif. Nous savons aussi qu'elle va permettre de créer un véritable corridor naturel en ville et participer à la préservation de la biodiversité.

Le Conseil de Paris de septembre a validé la fermeture définitive de cette autoroute urbaine conçue dans les années 70. Un projet similaire avait d'ailleurs été imaginé à la même époque sur le canal Saint-Martin. Cette ouverture aux piétons répond à une nécessité sur le plan sanitaire et environnemental, et permet la reconquête de la Seine sur ce site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. Nous sommes fiers d'appartenir à une majorité municipale volontariste et fidèle à nos engagements de campagne, dans l'intérêt des Parisiennes et des Parisiens.

LES ÉLUS SOCIALISTES DU 10^e :

Rémi Féraud, Eric Algrain, Paul Beaussillon, Stéphane Bribard, Alexandra Cordebard, Hélène Duverly, Elise Fajgeles, Sybille Fasso, Bernard Gaudillère, Paul Simondon, Olga Trostiansky

GROUPE COMMUNISTE

« Stop à la politique de casse du service postal dans le 10^e ! »

Un nouveau coup dur pour les usagers de la Poste comme pour les personnels se prépare.

Les bureaux de poste de Paris République (56 rue René Boulanger) et de la Gare du Nord (8 rue de Dunkerque) doivent fermer début décembre 2016. Celui qui est situé à l'intérieur de la gare de l'Est a fermé fin juillet. Pour le bureau de la gare du Nord, la fermeture se fait à la demande de la SNCF, qui veut récupérer le lieu dans le cadre de son projet de transformation et de valorisation commerciale de la Gare.

Les autres bureaux de poste du 10^e ne sont guère mieux lotis avec des réductions des horaires d'ouverture et des suppressions d'emplois.

A la suite de l'interpellation de la CGT en pré-conseil d'arrondissement, dans un courrier du 6 juillet dernier, Didier Le Reste, a demandé des explications à la direction de la Poste qui, après avoir atrophié le réseau postal dans les zones rurales, s'attaque maintenant au service public postal des grandes agglomérations. 13 bureaux ont déjà été fermés à Paris, 10 autres sont menacés. Des transferts d'activités dans des supermarchés commencent même à se mettre en place à Paris !

Ces dernières années, le 10^e a déjà payé un lourd tribut à ce dépeçage du service public postal. Le résultat en est la dégradation du service rendu aux usagers, caractérisée par des files d'attente toujours plus longues.

La direction de La Poste justifie ces mesures par la baisse de l'activité « courrier ». Mais si le courrier « ordinaire » diminue, les objets spéciaux (lettres recommandées, lettres suivies, petits paquets...) sont en constante augmentation. L'activité colis qui était sous-traitée va à nouveau être reprise par la poste dans le 10^e.

Par ailleurs, nous ne pouvons que constater au quotidien que les bureaux de poste ne désemplissent pas et répondent aux besoins des Parisiens et des travailleurs, nombreux à utiliser les services postaux en journée. La Poste, grand bénéficiaire du CICE (Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) avec 345 millions d'euros versés en 2015, a vu son chiffre d'affaires progresser de 4% en 2014. Pourtant en 2015, 7 655 emplois ont été supprimés au plan national.

Renonçant à sa mission de service public, la Poste favorise l'accueil des clients patrimoniaux et les professionnels pour augmenter la rentabilité au détriment de ses activités générales.

Il y a urgence à défendre et développer le service public postal ! Les élus et militants communistes du 10^e arrondissement ont commencé à aller à votre rencontre et ils vont poursuivre dans les prochaines semaines pour mobiliser contre ces fermetures et pour le maintien d'un service public postal à Paris.

Dante Bassino,
adjoint au Maire du 10^e arrondissement en charge du logement.

Didier Le Reste,
conseiller de Paris, conseiller du 10^e arrondissement
délégué à la Politique de la Ville et à l'Intégration

Dominique Tourte,
conseillère du 10^e arrondissement déléguée à
la Petite Enfance, à la Protection de l'enfance et à la Famille.

GROUPE EELV

« Des petits pas pour Paris, un grand pas vers l'écologie »

La rentrée 2016 est marquée par la concrétisation de projets portés par les élus écologistes depuis plusieurs mandatures et concernant directement le 10^e arrondissement ! En effet, l'ouverture imminente de la première salle de consommation à moindre risque à proximité de l'hôpital Lariboisière, constitue l'aboutissement de nombreuses années de mobilisation. Si les débats ont parfois été tendus, ils ont été néanmoins nécessaires pour rassurer les riverains les plus hostiles à ce projet. C'est une grande avancée aussi bien sanitaire que sociale pour le 10^e dont nous nous félicitons.

Autre combat ancien et durement mené, la piétonisation des berges de Seine qui a enfin été votée au dernier conseil de Paris en septembre ! Cette décision, portée de longue date par les éluEs écologistes de Paris, offre aux piétons parisiens et aux amateurs de transport doux un espace de circulation exceptionnel. Mais c'est aussi et avant tout la santé des parisiens qui est directement concernée par cette décision. Car la mauvaise qualité de l'air est responsable de près de 2500 décès par an dans la capitale. Au-delà du symbole fort que constitue ce projet, nous continuerons ce combat majeur pour une ville moins polluée, tout comme nous serons attentifs à ce que ce nouvel espace au cœur de la ville puisse être approprié par toutes et tous.

Enfin, fervents défenseurs de la démocratie participative, nous nous réjouissons de l'accueil enthousiaste de la part des habitants de la troisième édition du budget participatif de Paris. Nous avons pu mesurer cet engouement de l'étape du recueil des propositions au vote, en passant par la co-construction qui constitue la nouveauté importante de cette édition. Le budget participatif s'inscrit désormais fortement dans les pratiques citoyennes de la Ville, permettant de réaliser des projets ambitieux pour la solidarité et l'amélioration du cadre de vie. Il faudra améliorer encore le dispositif avant la prochaine édition, pour assurer un bon équilibre entre espace public et équipements et garantir de bonnes conditions de réalisation des projets votés.

Aujourd'hui, face aux difficultés, la réalisation concrète du projet que nous portons est peut être la meilleure réponse que nous pouvons apporter, avec humilité, en ces temps de défiance - légitime mais dangereuse - à nos concitoyens envers la politique.

Sylvain Raifaud,

adjoint au Maire du 10^e arrondissement chargé de la démocratie locale et du budget participatif, de la vie associative et des espaces verts

Léa Vasa,

adjointe au Maire du 10^e arrondissement chargée de l'économie sociale et solidaire, du développement durable, du suivi du Plan climat énergie et du handicap

Anne Souyris,

co-présidente du groupe écologiste au Conseil de Paris, conseillère du 10^e arrondissement déléguée à la santé

GROUPE LES RÉPUBLICAINS

« La liberté des uns... »

Se débarrasser d'un débris encombrant, occuper un trottoir pour y effectuer des actes de commerces en revendant des produits plus ou moins licites sous le manteau, grappiller quelques mètres de terrasse, « squatter » un jardin public ou une esplanade toute la journée durant, voir interpeler ostensiblement certains passants, pour ne pas dire certaines passantes, écouter de la musique dehors le soir un peu trop tard et un peu trop fort...

Tout cela, et bien d'autres manifestations connues (et subies) par nombre d'habitants de notre arrondissement, révèle un délitement du respect bien sûr mais est aussi le résultat d'un certain laisser-faire de l'exécutif au détriment de tous. Or, ce sont ces petits arrangements avec les règles, plus ou moins graves, plus ou moins dérangeants, qui tuent à petit feu le vivre-ensemble.

La majorité, écartelée comme souvent, dénonce d'un côté le non-respect du code du travail dans certains établissements, mais laisse trop souvent faire quand il s'agit de souiller l'espace public ou de l'occuper de manière privative. Est-ce pourtant moins grave ou moins nuisible pour les uns et les autres ?

Il nous semble qu'il est grand temps de faire enfin respecter la loi, et par là le vivre-ensemble, faute de quoi les petites libertés prises par chacun continueront à pourrir la vie de tous dans notre arrondissement.

Notre corpus juridique vise à définir ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas dans l'espace public, un pacte social qui doit permettre à chacun d'exercer sa liberté sans le faire au détriment des autres. Charge ensuite à l'exécutif, aux forces de l'ordre, de faire appliquer (ou non) les règles élémentaires du vivre ensemble.

Verbaliser un automobiliste en infraction avec le code de la route est nécessaire. Faire appliquer le règlement des terrasses, le respect de l'espace public et des lois sur les stupéfiants l'est tout autant. Pourquoi alors certains riverains ont parfois le sentiment qu'il existe deux poids deux mesures ?

Le 10^e arrondissement mérite un engagement fort pour faire respecter le vivre ensemble. Et si l'exécutif parle du vivre ensemble, nous attendons encore des actes.

Alors maintenant... aux actes !

Déborah Pawlik,

Présidente du groupe Les Républicains au conseil d'arrondissement, Vice-présidente du groupe Les Républicains au Conseil de Paris

Laurent Schouteten,
conseiller d'arrondissement

Frédéric Bouscarle,
conseiller d'arrondissement

LA MAIRIE DU 10^e, UN PALAIS DE LA RÉPUBLIQUE

Entre la gare de l'Est et la porte Saint-Martin, un promeneur attentif peut s'étonner de la présence inattendue d'un fastueux palais au milieu d'habitations plus modestes, sans véritable dégagement pour en apprécier la façade sur la rue du Faubourg-Saint-Martin. Il s'agit de la Mairie du 10^e, l'une des dernières construites à Paris à la fin du 19^e siècle. Elle trône en majesté dans l'espace public de la capitale et exprime le langage de l'époque, celui de la troisième République. On fête aujourd'hui son 120^e anniversaire et son histoire peut se lire dans la pierre comme dans un livre à ciel ouvert.

Une maison commune pour le 10^e

Elle est inaugurée le 28 février 1896. La cérémonie se déroule avec toute la solennité requise en présence du président de la République, Félix Faure, un enfant du 10^e. Après la pompe des discours, le cortège officiel s'achemine vers la salle des fêtes où il admire la « mâle vigueur » du haut-relief de Jules Dalou.

Ce jour-là, Eugène Rouyer, l'architecte de la nouvelle mairie, reçoit la légion d'honneur. Il a participé au concours de l'Hôtel de Ville de Paris où il est arrivé deuxième. La reconstruction du prestigieux monument, pastiche de celui conçu au début du XVI^e siècle et incendié sous



Les Coqs RF

la Commune, va peser comme un modèle sur la construction de la mairie du 10^e. Le style Renaissance appartient à une époque qui a vu naître les débuts de l'émancipation des laïcs et la fin du moyen-âge alors considéré comme obscur.

Une architecture monumentale

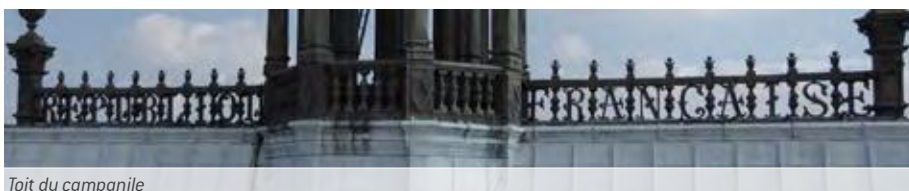
La mairie, surmontée d'un campanile placé dans l'axe de symétrie du bâtiment, est largement ouverte au public par cinq arcades qui donnent accès au grand hall couvert d'une structure métallique éclairé par une verrière. L'espace est théâtral, rehaussé par un imposant escalier, à double révolution. Au premier étage, la salle des mariages occupe la place d'honneur avec à l'opposé et en parallèle, la salle des fêtes et ses deux salons d'apparat.

Des emblèmes de la République

Ils sont généreusement parsemés sur les façades. Des crêtes légères et capricieuses encadrent la lettre « P » du mot Paris, des cartouches affichent le monogramme « RF »



Haut-relief de Jules Dalou



Toit du campanile



Façade de la Mairie

et l'on distingue le navire emblématique de la capitale et sa devise : « Fluctuat nec mergitur ». Sur le toit du campanile, des caprices de zinc s'entrelacent en coquetteries diverses où l'on devine les mots « République Française ». Au-dessus du cadran de l'horloge et de ses élégantes cariatides, un coq gaulois chante victoire. Le 10^e peut se proclamer républicain, il possède désormais une mairie ambitieuse, elle a enfin trouvé à se fixer après ses multiples vagabondages depuis la Révolution. On dit qu'elle fut la plus coûteuse de toutes les mairies parisiennes. La République, particulièrement sensible à la valeur éducative de l'architecture, sait que la maîtrise du langage des signes est un outil essentiel de l'art du politique.

L'allégorie en décor

Pour la décoration des salons et des façades, il faudra attendre l'arrêté préfectoral de 1905. Les peintres et les statuaires sont des valeurs sûres de l'art officiel, ils ont fréquenté l'École des beaux-arts avec comme enseignants des tenants de l'académisme. Le salon sud est peuplé de figures féminines éthérées et lointaines, drapées à l'antique. À l'extérieur, huit hautes statues allégoriques affichent l'identité locale à travers les métiers.

Mais le propre du bâtiment public n'est-il pas sa faculté d'adaptation à de nouveaux usages ? Ainsi la mairie qui s'est voulue à la hauteur de l'institution qu'elle abritait s'est, au cours de ses 120 années d'existence, ajustée aux besoins spécifiques d'un arrondissement qui s'est transformé à l'image de sa population et des événements extérieurs. Elle s'expose aujourd'hui comme un patrimoine vivant de notre arrondissement.

Claude Calvarin

Histoire & Vies du 10^e